

Commentaires relatifs au modèle conceptuel et à son implémentation

Num	Service Auteur	Chapitre	Type	Commentaire	Modification proposée ou Réponse à la question posée
1	GAIAGO	B 3.6	technique	Le cas classique suivant ne peut pas être traité dans l'état actuel: un Conseil Régional souhaite transmettre les données d'un RIP uniquement sur son territoire: les objets de type artère ou câble ne peuvent pas être coupés pour des raisons évidentes de topologie. Pourtant, si ces données appartiennent à un opérateur privé, il n'est pas possible de transmettre les données hors du territoire. Comment faire ? Où couper ? > > Il faudrait prévoir la possibilité qu'un nœud soit virtuel, sur le modèle des nœuds virtuels de la BD TOPO. Ceci permettrait de gérer les découpages du réseau par entités polygonales et donc de pouvoir artificiellement couper les artères et les câbles en introduisant au niveau de la limite du RIP un nœud virtuel dont la seule fonction est d'assurer l'intégrité topologique. Il n'a pas de réalité physique. Cette information peut être portée par une entrée supplémentaire de l'énumération Type_logiq_noeud.	Cette solution a été envisagée mais est apparue plus comme une source potentielle d'erreur importante. La politique en matière d'Aménagement Numérique des Territoires consiste plus à une consolidation des données au niveau départemental ou régional d'où un intérêt limité dans la pratique à tronçonner les suivant un découpage communale ou par RIP. Il reste toujours possible de pratiquer par la suite des extractions adaptées.
2	CA du Pays de Flers		éditoriale	les graphiques ne sont pas lisibles	les graphiques (haute résolution) sont disponibles sur le site de la COVADIS et du conseil régional Aquitaine. Leur intégration dans le document nécessiterait le passage au format A3 et alourdirait sa taille
3	CA du Pays de Flers		technique	La redondance des géométries linéaires (artère, fourreau, câble, tranchée) risque de poser problème lors de la mise à jour ou de la création des données.	Comme pour la notion abstraite de nœud, le tronçon est unique pour ce qu'il représente. Cette donnée géographique distincte de la donnée attributive favorise selon moi l'adoption d'un standard.
4	Service du Développement Numérique REGION BRETAGNE	B.1.4	général	La phrase "Les artères et les tranchées partagent une même géométrie (éléments linéaires)" peut laisser penser que les 2 objets géographiques sont identiques, alors qu'ils peuvent être différents.	Correction apportée : la géométrie des deux objets peut effectivement être différente (tronçonnement de la tranchée en fonction de son gestionnaire, de sa profondeur etc...)
5	Service du Développement Numérique REGION BRETAGNE	B.1.1 & B.1.4	question / technique	Les objets des tables 'Fourreau' et 'Sous-Tubage' héritent de la géométrie de la classe 'Artere' ce qui évite la redondance des géométries. Par contre, le câble ne devrait-il pas avoir sa propre géométrie, puisqu'il peut traverser plusieurs artères? Ne risque-t-il pas d'y avoir une multitude d'objets créés dans la table 'Cable' par rapport à la réalité physique ("tronçonnage")?	L'implémentation physique dans Gr@ce conduit à ne plus répliquer de géométrie : Les objets portant la géométrie sont - la tranchée - l'artère - les locaux techniques, sites d'émission et chambres
6	Service du Développement Numérique REGION BRETAGNE	C.1.2	question / technique	La phrase " les tables CABLE, SOUS_TUBAGE, FOURREAU et ARTERE ont chacune une géométrie propre (mais a priori commune)" jette le trouble: comment est-ce que ces objets peuvent avoir à la fois une géométrie propre et commune?	Pour un nœud, on se référera au local technique, au site d'émission ou à la chambre correspondante. Pour les câbles, sous-tubes et fourreaux, on se référera aux artères correspondantes.
7	SIG département du Morbihan (CG56)	B.1.1	Général	Nous avons créé une application de suivi des travaux d'infrastructure avec l'outil GEOMAP. Nous avons repris le MCD de GR@ce. Cependant nous n'avons que 3 tables contenant de la géométrie: Artère, Tranchée et Noeud Quel est l'intérêt d'avoir la géométrie d'un câble ou d'un fourreau, puisqu'ils empruntent une artère ? Même chose pour les chambres, local technique, site d'émission, puisque ce sont des noeuds?	
8	Service du Développement Numérique REGION BRETAGNE	B.3.1	technique	Si la vocation principale de la classe 'Tranchee' est de stocker les informations de propriété et de gestion de la voirie et techniques de GC, qui doit être renseignée également dans le cas des réseaux aériens, alors l'attribut 'implantation' ne devrait pas être obligatoire. > > La classe 'Tranchee' ne devrait-elle pas être optionnelle, puisqu'elle n'est pas directement un élément de l'infrastructure de communications. Dans ce cas, elle ne devrait pas avoir de contraintes sur les attributs, ou alors uniquement pour les attributs de 'proprietaireVoirie', 'gestionnaireVoirie' et MD ?	Les éléments obligatoires sont précisés suivant la nature du réseau (SI : schéma d'ingénierie, A : réseau Aérien, S : réseau Souterrain, F réseau en Façade).
9	Service du Développement Numérique REGION BRETAGNE	B.3.6	technique	Dans le cas de la modélisation du réseau d'adduction, il n'y a pas de nœud de type Point de Branchement Optique ou Point de Terminaison Optique. > > Possibilité de rajouter une table ou de modifier celle des 'SITES D'EMISSION' en 'SITE UTILISATEUR'?	

10	Service du Développement Numérique REGION BRETAGNE	A & B.5	question / general	Il y a aujourd'hui une certaine incohérence entre les mesures de sécurités et de confidentialité induites par le décret français (n°2009-167 relatif la publication des infos) et l'accessibilité et le partage de ces mêmes données imposés par la directive INSPIRE. Si finalement les réseaux de télécommunications sont retirés du périmètre d'INSPIRE, est-ce que la COVADIS abandonnera la mise en œuvre de ce standard au sein des services des ministères concernés? A contrario, s'ils y sont maintenus, comment est que la COVADIS/services de l'Etat pense(nt) pouvoir gérer cette incohérence?	L'opportunité de la standardisation d'une problématique par la COVADIS n'est pas directement liée avec son rapport à INSPIRE mais répond aux demandes des services. Un standard de données COVADIS propose une description sémantique des données et une implémentation. Si le thème entre dans le cadre d'INSPIRE, la COVADIS vérifiera juste que le modèle proposé est « inspiro-compatible » et étudiera la transformation des données au format COVADIS vers le format INSPIRE. Dans le cadre de ce standard, l'inclusion des réseaux de télécommunications dans le périmètre INSPIRE aura principalement deux conséquences : 1) Les modalités de diffusion des données seront modifiées 2) le modèle sera réétudié lors de la publication des spécifications définitives du thème 6 de l'annexe III pour mise en conformité. Une première étude réalisée par la société GAIAGO lors de l'été 2011 montre qu'il n'y pas pas d'incompatibilité majeure entre les spécifications actuelles du thème 6 et le modèle proposé.
11	Service du Développement Numérique REGION BRETAGNE	C.1.1	question / technique	Comment peut-on espérer avoir une base correctement renseignée sans avoir de tables des types énumérés? N'y-a-t-il pas une fort risque d'avoir des attributs renseignés avec peu de standardisation?	Les types énumérés présentés dans le modèle conceptuel de données de la partie B ne sont pas implémentés en base de données. En effet, dans la mesure où les données sont transmises par lots par les différents partenaires, la présence de contraintes trop fortes au moment de l'intégration des données conduiraient à rejeter l'ensemble du lot ce qui serait contre productif par rapport à l'objectif principal qui est de disposer d'un maximum d'informations
12	SIG département du Morbihan (CG56)	B.1.1	Général	Nous avons créé une application de suivi des travaux d'infrastructure avec l'outil GEOMAP. Nous avons repris le MCD de GR@ce. Cependant nous n'avons que 3 tables contenant de la géométrie: Artère, Tranchée et Noeud	Quel est l'intérêt d'avoir la géométrie d'un câble ou d'un fourreau, puisqu'ils empruntent une artère? Même chose pour les chambres, local technique, site d'émission, puisque ce sont des noeuds?
13	SIG département du Morbihan (CG56)	B.3.7	Général	Pour les poteaux supportant les câbles en aérien :nous les avons définis comme des chambres. Par contre, nous ne les localisons pas tous : uniquement le premier et le dernier du tronçon de chaque propriétaire (cas ERDF et CG), plus ceux disposant d'un équipement passif ou de lovage de câble fibre.	Il a été jugé préférable de les localiser tous, l'exhaustivité étant dans ce cadre source de qualité de la donnée
14	SIG département du Morbihan (CG56)	B3.13	Technique	Enumération type de chambre: Les bouchons nous posent problème: Ils ne sont pas liés à une chambre, car dans le cas où plusieurs fourreaux passent par celle-ci, il peut exister un bouchon pour un fourreau et par pour les autres	
15	CETE Ouest DVT-ANT	B.1.3	forme	Positionnement indirect, le paragraphe me paraît un peu contradictoire, notamment au vue de la dernière phrase	Paragraphe corrigé
16	CETE Ouest DVT-ANT	B.3.1	forme	adresseVoie : préciser une forme d'écriture ? (syntaxe)	Adresse de la voie dans laquelle est implantée un objet (noeud, tranchée, artère) n'est pas utilisée comme géolocalisant mais plutôt comme dénomination géographique de l'objet (ex chambre située au 1, rue des écoles). La forme d'écriture est donc peu importante.
17	CETE Ouest DVT-ANT	B.3.3	forme	quelle différence entre Obligatoire et Obligatoire (S) Obligatoire (A-S-F) et (S-SI)	Il est précisé page 15 « Dans ce catalogue d'objet, le caractère obligatoire d'une information est fonction de la nature du réseau décrit (SI : schéma d'ingénierie, A : réseau Aérien, S : réseau Souterrain, F réseau en Façade). La contrainte « Obligatoire » indiquera la restriction sur laquelle elle s'applique : ex Obligatoire (S-SI) obligatoire dans le cas de données issues d'un schéma d'ingénierie ou de réseau souterrain. » Ce paragraphe sera rappelé en note de bas de page au niveau des différentes classes.
18	CETE Ouest DVT-ANT	B.3.5	forme	quelle différence entre (déduit à partir de sa géométrie) en B.3.2 et (calculé) en B.3.5 [Longueur du câble (calculé) en mètres]	Il s'agit de la longueur totale du câble c'est à dire de la somme des longueur de ses tronçons
19	CETE Ouest DVT-ANT	B.3.9	forme et fond	définition à expliquer ? Zone de desserte du local	La zone de desserte d'un local technique peut-être déterminée comme l'enveloppe convexe des prises raccordées à ce local. Ce concept sera implémenté dans le modèle Gr@ce par une table géométrique spécifique.
20	CETE Ouest DVT-ANT	C.1.2	forme fond	Identifier la commune OK, comment ? Avec le code INSEE par exemple, mais il n'y a pas de champ pour cela	Champ ajouté dans le modèle conceptuel de données. Les tables ARTERE, NOEUD et TRANCHEE possèdent un attribut permettant d'identifier la commune sur laquelle elle se trouve permettant de travailler par sélection attributaire et pas seulement géométrique.

Commentaires relatifs à la méthodologie et à l'application GR@CE

1	Service du Développement Numérique REGION BRETAGNE	Méthode	question / général	Le processus de création des livrables via l'outil AutoCad Map 3D, impose aux entreprises de travaux d'utiliser ce logiciel pour établir les plans de récolement. Est-ce que l'usage d'autres logiciels a été tenté? Nous testons de notre côté la possibilité d'utiliser un logiciel de DAO standard pour que ce ne soit pas un critère trop contraignant ou limitant dans les marchés de travaux.	L'important est que le logiciel fournisse une représentation de qualité suffisamment précise pour relier automatiquement les objets entre eux (artères, nœuds et tranchées) et identifier les correspondances.
2	Service du Développement Numérique REGION BRETAGNE	Méthode	question / général	Les fichiers livrables permettent d'initialiser la base et de décrire les infrastructures. En plus de permettre la saisie et modification des données de la base, est-ce que l'application web en cours de développement, permettra de faire de l'édition géométrique (création/modif/suppression) en respectant les contraintes de topologie du réseau?	Oui